

**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**  
02/07/2024**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**

09/07/2024

**Date de publication :**

09/07/2024

**Le 08 juillet 2024 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

**Étaient présents :** Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER**Était représenté :** Gabriel BEUGIN par Sophie SUBIRATS**Absents :** Lionel COUBRA et Damien OBRADOR**Secrétaire de séance :** Katia PEDEMAY**DÉLIBÉRATION N° 2024-53****OBJET : Budget eau et assainissement – emprunt 2024**

Il a été prévu au budget eau et assainissement de la Commune un emprunt de 470 000 € pour financer les investissements de l'année :

- travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif route de la Gemmeyre,
- travaux de reprise du réseau rue du Carbouey,
- travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif route du Trétin.

A la suite des appels d'offres lancés pour les travaux rue du Carbouey et route du Trétin, les offres retenues sont plus basses que les estimations prévues au budget. Il est donc proposé de n'emprunter que 420 000 €.

La commune a procédé à la consultation de 4 organismes bancaires : le Crédit Mutuel, la Banque Postale, le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne.

Au vu des offres reçues, il est proposé de contracter auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine un emprunt de 420 000 € sur 15 ans au taux annuel de 3,98 % soit un montant global d'intérêts de 145 836,80 € :

- montant emprunté : 420 000 €
- taux fixe sur 10 ans : 3,98 %
- échéance annuelle constante : 37 722,45 €
- remboursement total : 565 836,80 €
- frais de dossier : 550 €
- possibilité de fixer la 1<sup>ère</sup> échéance à 18 mois maximum pour une périodicité annuelle,
- possibilité de versements des fonds en plusieurs fois,
- déblocage des fonds avant le 28 juin 2025.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal valide à la majorité, Aurore VERDIER s'abstenant, la proposition du Crédit Agricole telle que décrite précédemment et autorise M. le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et le déblocage des fonds **sur le budget de l'eau et de l'assainissement**.

**POUR** : 15

**CONTRE** : 00

**ABSTENTION** : 01

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 juillet 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, positioned above the name of the secretary.

Katia PEDEMAY